

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association « Bains des trois jetées »

Le 18 mai 2010, à la ferme du Manoir à Nyon

34 personnes présentes (à titre informative 68 en assemblée constitutive)

La présidente ouvre l'assemblée à 18h55 après un apéro d'accueil.

Présentation et approbation à l'unanimité de l'ordre de jour :

- Mots de bienvenue et ouverture de séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée constituante du 26 février 2009
- Comptes de la saison 2009-2010 : présentation et rapport du trésorier et des vérificateurs aux comptes
- Approbation et décharge au comité pour l'exercice de la saison 2009-2010
- Cotisations de la saison 2010-2011
- Elections statutaires : membres du comité ; président/e ; vérificatrice/vérificateur des comptes

Remerciement au bénévoles pour le travail fourni durant la saison passée, magnifique, pas toujours dans des conditions faciles. Résultat financier excellent.

Rappel aux personnes présentes de nous donner leur adresse email.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée constituante à l'unanimité.

Comptes : présenté par Bertrand Bochez, trésorier ad interim

Reprise des comptes en cours de route, parfois avec des éléments manquants.

Certaines factures n'étaient pas prêtes au moment du bouclage annuel qui n'a pu se faire que fin avril suite à la prolongation de la saison. Dans le bénéfice présenté, ne sont pas encore pris en compte un certain nombre de factures représentant env. Fr. 1600.-. L'exercice a été parfait. La construction du sauna est amortie entièrement (Fr. 10000.-). Bertrand relève l'importance de noter scrupuleusement le nombre des entrées au sauna et de distinguer ces recettes des entrées d'argent de la Balise. Un don (très probablement unique) a été reçu de la part d'Equileo, fondation à but socioculturel.

Question : Pourquoi l'assemblée a été ajournée si peu de temps après la fin de la saison, empêchant ainsi de prendre en compte tous les détails ? Explication de Marina Alberti que c'était dû à la prolongation de la saison pour lequel nous avons reçu l'aval de la commune que tardivement.

Question : Explications demandées au sujet du Dutchtub. Isabelle détaille que c'était un prêt pour lequel nous avons fait un dépôt qui nous sera remboursé, sauf Fr. 650 pour réparations.

Question : sur les statuts des différents membres (seul, famille, actif, passif). Marina explique que rien n'a été changé dans les statuts des membres. Un membre de soutien n'est pas forcément un membre actif mais peut l'être, tout comme un membre ayant cotisé 30.- ne travaille pas nécessairement. L'un n'exclut pas l'autre. Le comité va clarifier les définitions.

La participation du collectif figurant dans les recettes était une contribution unique de l'ordre de Fr. 100.- par membre du collectif initial, permettant le démarrage des activités de l'association.

Vérification des comptes :

Jacky Colomb présente le rapport en donnant décharge au trésorier pour la comptabilité du 1.1.09 au 30.4.10. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

La présidente annonce sa démission en remerciant les membres du collectif. Isabelle remercie Bertrand pour le travail conséquent qu'il a fourni. Egalement remerciements à Stéphane pour son aide dans les travaux techniques et également pour Sigi. Remerciements aussi pour Stéphane Adenot, et Lucien Kolly, le graphiste qui a fait les flyers.

Cadeau remis à Marina, ayant été un des moteurs dans les débuts de l'association.

Cotisations : (Isabelle)

Les cotisations actuelles de Fr. 30.- individuel, Fr. 50.- par couple et Fr. 100.- membre de soutien sont maintenues avec l'approbation de l'assemblée à l'unanimité.

Membres du collectif : (Martine)

Proposition d'une présidence collective avec Isabelle et Jacqueline en remplacement de Marina. Approuvé à l'unanimité. La secrétaire en service, Christa Garrote, est réélue. Le trésorier ad interim, Bertrand Bochez, est élu. Bertrand s'accorde cependant un temps de réflexion. Les vérificateurs des comptes, Jacky Colomb et Katila Labhard sont réélus.

Question : pourquoi les postes à repourvoir n'étaient pas communiqués avant l'AG. Marina spécifie que le comité s'organise librement selon les statuts de l'association. En outre, l'ordre du jour faisait mention du départ de certains membres du comité, invitation était faite, en cas d'intérêt, à le faire savoir à l'arrivée.

Proposition des membres suivants pour le comité élargi : Martine Stadelmann Beuret, Caroline Tendon, Salma Charmey, Stefanie Budde, Stéphane Bertalmio. Le comité élargi est accepté à l'unanimité sans abstention.

D'autres personnes continuent mais hors comité : Sigi Haller (sauna), Anik Schaller (graphisme, architecture), Isabelle Dreyfuss (webmaster), André Courbat (sono).

Rapport d'activité (Isabelle)

Le détail sera publié sur le site. Le même rapport sera envoyé à la municipalité et utilisé à l'avenir pour de futurs partenariats et comme outil de présentation. Isabelle présente un résumé :

- Convention avec la commune de façon à pouvoir utiliser les lieux gratuitement. Les frais d'électricité sont à notre charge.
- Négociations avec M. Rougement pour l'occupation du local
- Convention pour le Dutchtub
- Constitution de l'association : 170 membres à l'heure actuelle
- Recherche de fonds : divers dossiers établis avec des sociétés de la région (p.ex. UEFA) sans succès du tout. A développer d'autres sources de fonds. Différentes petites sociétés ont été généreuses (Usine à Gaz, Elastique Citrique, Rive Marine, Musée de Léman, Menuiserie Laurent Ravey)

- Gestion des bénévoles : 4 équipes de bénévoles se partageaient le service de la balise. Confection des mets ; animations ; montage/démontage sauna. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles notamment pour le montage/démontage. Des requérants d'asile étaient très appréciés. Actuellement nous pouvons compter sur 40 bénévoles actifs qui sont encadrés par des responsables de journées (travail de journée complet). La mise à disposition du sauna en semaine était possible grâce à Sigi et Stéphane.
- 10 bénévoles sont nécessaires par jour pour assurer un bon déroulement.
- Local de la Balise représente 25m2 pouvant accueillir env. 25 personnes. Dans l'annexe cuisine l'eau a été amenée par la commune (service des travaux). A l'origine il n'y avait rien du tout. Problème de la vaisselle a été sous-estimé. Grâce à Stéphane une solution a été trouvée avec l'évier coté dutchtub.
- Sollicitation des commerçants de la région
- Patente obtenue par Usine à Gaz. A voir si peut être reconduit
- Fréquentation : dimanche 2x plus de monde que samedi. Doit être prise en considération pour la suite. Estimation Min. 40 personnes, max. 150 personnes
- Analyse de la clientèle. Estimation d'accueil possible max. 50/heures. Toutes les tranches d'âge sont représentées, sauf les 18-25 ans. Intérêt équivalent pour le sauna, la terrasse et le repas
- Dutchtub : utilisation moins importante que le sauna (env. 4 personnes / jour). Etait le fer de lance pour l'association, mais coûte assez cher en manutention et en bois. Ce qui nous amène très probablement à l'abandon du dutchtub.
- Sauna : Construit avec l'aide de Semolac et Anik, Fred et Sigi. Sans la Semolac la construction du sauna aurait été difficile. Fréquentation en moyenne de 10-15 personnes. Très apprécié aussi par les familles car ouvert aux enfants. La question de la sante et de l'éthique pour les enfants a été étudiée. Pas de réglementation hommes/femmes/nu/pas nu. Remarque au sujet de l'hygiène. A étudier la question si un bénévole devra être attiré principalement au sauna.
- Evénements : 7 événements organisés : Jan 09 ; bain masqué 12.9.09 avec Groove gang ; la fête de l'inauguration officiel 11.10.09 ; Bains des lumières 4.12.09 ; fête de l'inauguration du sauna 3.1.10 ; festival « les hivernales » feb 10 ; fête des bénévoles 26.3.10 ; fêtes de clôture gâteaux/bar à sirop
- Clôture 24.4.10 (au lieu de fin mars) grâce à la prolongation accordée par la commune
- Debriefing et résumé du questionnaire bénévoles : diverses propositions pour la cuisine qui seront discutées avec la municipalité (grillage, lave-vaisselle, température frigo, aménagement cuisine)
- Mobilier de la terrasse : ne sera plus prêté par la Barge de Genève. Investissement d'env. Fr. 2000 risque d'être nécessaire (transat IKEA, tables, etc.)
- Signalétique doit être améliorée. Logo est en préparation.
- Sauna : env. 10 heures nécessaires pour réparation
- Système d'entreposage des vêtements au niveau de l'infirmerie est à l'étude
- Diversification des mets/boissons souhaitée
- Gestion des bénévoles représente un travail de titan ; à revoir la procédure
- Cahier des charges pour les membres du comité sera mis sur pied
- Planning des animations va être mis sur pied. Peut être complété par des animations spontanées
- Nouvelles réalisations en étude : Salle de repos sur le deuxième bloc ; hammam (techniquement parlant différent et plus complexe que le sauna)
- Souhaitons renforcer la collaboration avec d'autres associations comme avec l'événement prévu le 11.9.10 avec L'Usine à Gaz, l'ADAC et Focale pour recruter des membres en utilisant la synergie entre les différentes associations.

Ouverture de la discussion sur les éléments présentés :

- Remarque faite : Il est prématuré d'envisager de nouvelles constructions mais nous devrions plutôt améliorer les constructions actuelles.
- Convention avec la commune : La nouvelle cheffe des sports est très favorable à l'association

Gestion des bénévoles (Jacqueline)

Grand merci à tous les bénévoles de cette première saison. Gestion lourde. Eventuellement possible de gérer les inscriptions sur le site (Isabelle D). Le weekend se compose d'environ 11 tranches. Possibilité que les horaires changeront et que les éventuels remplacements de bénévoles seront autogérés. 4 groupes de bénévoles seront composés. Nous avons actuellement 40 bénévoles représentant le nombre minimal (à titre d'exemple, avec 45 membres une tranche de travail par bénévole par mois serait suffisante).

Groupe cuisine 8-10 personnes (régulières) assisté par d'autres. Le groupe pourrait être renforcé et pourrait être conduit comme la gestion des autres bénévoles.

Le groupe des responsables de journée compte actuellement 7 personnes ; 10 serait idéal.

Groupe construction : 10 personnes nécessaires 2x dans la saison (montage/démontage). Actuellement travail a été fait avec 5 requérants d'asile, aide sur la quelle nous ne pourrions peut-être plus compter la saison prochaine.

Marina ajoute : Le syndic propose à l'association de se présenter au Prix du développement durable (prix 10000.-). Consiste à pouvoir répondre à des objectifs liés au développement durable avec impact sur le domaine social et environnemental.

L'assemblée est levée à 20h20 suivi de la deuxième partie de l'apéro.